



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6010402

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 8/01/2026 11H03 C:002990 I:44975
V/REF : mail
V/Email reçu le Jeudi 08/01/2026 à 11H03

MR TESTARD JONATHAN

**738 ROUTE DE PONT DE VAUX
01750 REPLONGES**

IMMEUBLE : PONT DE VAUX
738 ROUTE DE PONT DE VAUX
01750 REPLONGES

Feillens, le 19 Janvier 2026

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

LOCALISATION : 738 ROUTE DE PONT DE VAUX - REPLONGES - MR TESTARD 0616715716

MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE SUITE COURRIER FOURNISSEUR D'EAU

Donneur d'ordre : M. J. TESTARD

=====
NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

LE 15 JANVIER 2026 A 16H45
RECHERCHE DE FUITE
FUITE ENTRE LE COMPTEUR ET LA VANNE DU LOGEMENT
PRÉVOIR L'ISOLATION DE LA TUYAUTERIE

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 16/01/26 à 15H19 M. J. TESTARD

13=CHQ LCL N°9587856 DU 15/01/2026 DE 80€ = FACTURE PAYEE

DEVIS SUIV

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6010402

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PLOMBERIE PARTICULIER 1H	PUIS 1/4H	1	72,73	72,73
TOTAL H.T.					72,73
T.V.A. a 10,00%					7,27
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>80,00</u>

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

Bourgogne BOURGOGNE

De: Jonathan.testard@club-internet.fr
Envoyé: jeudi 8 janvier 2026 11:03
À: Bourgogne BOURGOGNE
Objet: Détection fuite

Catégories: Alex

Comme convenu par téléphone,
Pouvez vous intervenir pour une possible fuite d'eau le jeudi 15 janvier 2026 entre 16h30 et 17h00 au
738 Route de Pont de vaux 01750 replonges
Merci

Envoyé depuis mon téléphone